

LE MOUTON LIBÉRÉ



Numéro 0010

Édition du 5 avril 2019



Sommaire

À la Une : La privatisation en marche	P.2-3
Le Billet de la Gazette	P.3
Dossier : Maintien de l'ordre	P.4-8
Le Zoom	P.9
Réflexion : Un autre monde...	P.10
Quartier Libre	P.11
Pause café	P.12



WALLTWEET

France 2 aura attendu 23h pour aborder les questions sociales au cœur des revendications des #GiletsJaunes mais a commencé avec quoi ? L'immigration ! Pour construire un paysage politique LREM-RN. La télé d'État complice de la stratégie de #Macron. #LEmissionPolitique

@ALaumeant 14:15 - 4 avr. 2019

Macron ne va pas sortir "son chéquier ". Comment lui rappeler qu'il n'a aucun chéquier? Il ne vit qu'à nos dépends. Et si nous arrêtons de le payer?

#GiletsJaunes

#GrandDébatNational

@collCartonJaune 15:35 - 3 avr. 2019

La privatisation En Marche !

Le projet de loi reforme de la fonction publique a été présenté mercredi 27 mars en conseil des ministres. Après le vote de la loi PACTE la semaine dernière en catimini à 6h du matin après une nuit blanche, La République en Marche accélère ses projets de privatisations des services publics toujours plus fous.

Depuis des mois, des centaines de milliers de personnes à travers le mouvement des gilets jaunes réclament davantage de services publics : davantage d'enseignants, d'infirmières, d'aide soignants, de magistrats ...

N'importe quel gouvernement ayant entendu ce message s'efforcerait au moins de préserver les effectifs en place. Mais ce n'est pas vraiment l'intention de Gérald Darmanin, le ministre de l'action et des comptes publics, et d'Olivier Dussopt, secrétaire d'État chargé de la fonction publique qui ont présenté le 27 mars dernier le projet de loi de réforme de la fonction publique.



Les principaux contours

- la généralisation du contrat, présentée non pas comme la fin du statut mais une alternative, une souplesse au statut de la fonction publique, notamment dans les emplois de direction.

- la généralisation du CDI.
- la création d'un contrat de projet, allant de 1 à 6 ans et qui accompagnera les employeurs publics devant des projets qui ne méritent pas d'avoir des emplois à vie.
- la création d'un plan de départ volontaire avec couverture au droit au chômage pour ses agents.

Derrière ces mesures

Derrière ces mesures, il y a une

philosophie que résume sans détour le député LR Julien Aubert : « la philosophie derrière c'est de considérer que l'État doit être géré comme une entreprise, et qu'en ayant un volant de contractuels, on pourra lorsqu'on supprimera une agence ou une strate , supprimer des postes parce qu'on pourra renvoyer ces contractuels ; c'est donc quelque part contourner le statut de la fonction publique. Le fait d'avoir des contrats courts, c'est une perte de mémoire dans l'administration, c'est peut être un moindre engagement des gens dans l'administration, et à la fin, on risque d'avoir un service de moindre qualité ».

Pendant sa campagne électorale, Emmanuel Macron avait promis de supprimer 120 000 postes dans la fonction publique : 50 000 agents de l'État et 70 000 agents territoriaux. Le projet de loi présenté mercredi 27 mars s'inscrit manifestement dans cette perspective. Lundi 25 mars, un rapport de l'inspection générale des finances opportunément dévoilé par le Figaro avait donné le ton : certains fonctionnaires ne travailleront pas assez. Refrain connu.

Réactions

Eric Coquerel, député de la FI : « C'est gros comme une maison, un jour on nous fait un rapport nous disant 'il faut que les fonctionnaires travaillent réellement 35 heures', et le lendemain, on nous annonce des mesures qui visent en réalité à attaquer le statut de fonctionnaire.

Ce rapport ne concerne qu'un quart des fonctionnaires, et dans ce quart de fonctionnaires, il y a beaucoup en réalité de journées qui correspondent à

des journées de carence, de vacances, de repos récupérateur, je ne vois pas pourquoi on les attaquerait là dessus, vous vous apercevez que cet effet d'annonce concerne très peu de gens, et encore, à priori, si on calcule, ce serait un gain de 30 minutes par semaine ».

Boris Vallaud, député PS : « Moins de fonctionnaires ? C'est à dire moins d'infirmières, moins de médecins dans les hôpitaux, moins de personnels soignants dans les EPAD. Faut il moins d'enseignants devant les élèves ? Les Français n'ont pas demandé moins de services publics dans ce grand débat ».

Du côté de la majorité présidentielle, on n'hésite pas à présenter cette privatisation rampante de la fonction publique comme une réponse aux attentes des gilets jaunes.

Jean-Baptiste Djebbari, député La-Rem : « On s'aperçoit à l'occasion de cette séquence, cette crise des gilets jaunes, qu'il y a un grand besoin de service public de proximité, qu'il y a une demande des gens qui a peut être pu évoluer par rapport à ces services publics, et qu'il faut simplement mettre la fonction publique au sens large au diapason de ce que demandent à la fois les citoyens , et on sait probablement faire aussi un peu mieux pour moins cher ».



Les problèmes de cette loi

Pour moins cher, ce n'est pas sûr. Car pour attirer les cadres du privé il faudra bien aligner les rémunérations proposées sur celles du marché. Au final, l'opération pourrait se révéler plus coûteuse pour l'État et les collectivités locales que de maintenir des fonctionnaires au même poste.

Cette ouverture du public au privé pose un second problème : celui de l'indépendance des décideurs publics. Comment être certain que demain un cadre venu du privé ne sera pas tenté d'attribuer un marché public à l'un de ses anciens employeurs ? Surtout si le cadre en question prévoit de retourner dans le secteur privé à l'issue de sa mission dans le public.

Le projet de loi ne répond pas à cette objection majeure.

Alexis Corbière, député FI : « Tous ceux qui pensent qu'il y a trop de fonctionnaires devront comprendre que s'il y a moins de services publics, cette absence de services publics sera comblée par une offre privée et ça coûtera plus cher. »

Au final

Le texte de loi devrait être adopté avant l'été et serait applicable dès le 1er janvier 2020. D'ores et déjà, sept syndicats ont appelé à une journée nationale d'action et de grève le 9 mai. ■

Un député LREM trouve normal de «ne pas dire la vérité» pour «donner de l'espoir aux Français»

« On va être très clair : s'il faut dire la vérité aux Français, ça veut dire dix ans de sang et de larmes »

« Vous voulez que je parle de dossiers importants ? De terrorisme ? Vous voulez dire la vérité aux gens ? »

« Le problème de la politique c'est pas de mentir, c'est de faire des choses»

Non seulement le mensonge ne choque pas ce politique, mais de surcroît il est justifiable quand il s'agit de donner de l'espoir aux Français plutôt que de leur dire la vérité. On voit quel est la logique politique de la majorité !



Le Billet de la Gazette



Carte Joker

Quand Sibeth Ndiaye (la nouvelle porte-parole du gouvernement) dit : "Je suis comme St Thomas d'Aquin, je ne crois que ce que je vois..." On se rend compte qu'elle arrive à confondre un philosophe du moyen âge... avec un apôtre.. Ca en dit long sur le niveau de culture qu'il faut pour rentrer dans le gouvernement LREM.. mais attention, elle a la carte sexismes et racisme dans les mains donc on ne peut rien dire sans se prendre retour de bâton illico presto !! Comme quoi de nos jours notre sexe ou notre couleur sont plus important que nos compétences...

Le maintien de l'ordre

En quelques semaines de mouvement social, la stratégie de maintien de l'ordre a évolué et suscité des dénonciations variées. Quel bilan peut-on établir à ce stade ?

Qu'est ce que l'histoire peut nous enseigner sur l'évolution de l'usage de l'armée depuis le début du XXe siècle ou sur la violence policière ?

Selon Mathilde Larrère, historienne, au 19ème siècle, il n'y a pas de force spécialisée dans le maintien de l'ordre face aux insurrections, manifestations, attroupements de manière générale, on sollicite directement l'armée qu'on appelle à l'époque LA LIGNE.



La Garde nationale

Une force de l'ordre qui a disparu aujourd'hui : LA GARDE NATIONALE, très particulière car composée de citoyens armés. Pour s'assurer que ces citoyens armés ne se retourneraient pas contre le pouvoir, ils étaient choisis sur des critères censitaires, c'est à dire qu'on recrutait ceux qui payaient un certain niveau d'impôt (le cens).

Le problème pour le pouvoir, c'est qu'en situation de type insurrectionnel, ou révolutionnaire, même ceux qui paient des impôts se dressent contre le pouvoir.

À plusieurs reprises, LA GARDE NATIONALE a été de l'autre côté de la barricade.

Une force de l'ordre peut à certains moments se retrouver une force de désordre. Ça change complètement la donne au 19ème siècle, en défaveur du pouvoir, au point que Thiers va supprimer la GARDE NATIONALE au lendemain de la commune.

La Commune, ce sont les Fédérés, les gardes nationaux.

C'est le moment où la garde nationale bascule du côté de la répression.

Sur l'usage de l'armée

L'armée a continué à être envoyée contre les insurrections pendant tout le 19ème siècle. Au début, un des grands envoyeurs de l'armée c'est Clemenceau, notamment en 1906 contre la grande grève suite à l'accident de Courrière ; contre le 1er mai 1906 à Paris, l'armée est déployée et cela ressemble un peu à ce qu'il y a aujourd'hui, les armes sont en faisceau. Le 1er mai 1906 fera 6 morts. Il y eu de grosses répressions avec l'armée en 1908 et 1910, un moment d'utilisation massive.

Ce qui va changer par la suite

Il y a un double processus de délégitimation, et par conséquent moins d'usage de la violence politique, des deux côtés de la barricade.

La manifestation se pacifie et ce qui change tout, c'est la manifestation FERRER en 1909 qui est l'invention de la manifestation moderne; elle sort de l'émeute. C'est le moment où la SFIO (Section française de l'internationale ouvrière, parti politique socialiste français qui a existé sous ce nom de 1905 à 1969) invente le service d'ordre, le trajet négocié avec la police, invente tout ce qu'on a connu très longtemps pendant la manifestation, dans un but de la pacifier. En face, on observe aussi une pacification progressive des forces de l'ordre, avec toujours des actions plus violentes mais sans qu'il y ait eu besoin de re-

courir à l'armée.

1947, c'est le dernier moment où l'on envoie l'armée, du moins en métropole, car des grandes grèves se déclenchent après la bataille de la production. L'armée est mobilisée dans les DOM et en Algérie qui était un département français à l'époque.

En métropole, l'armée n'est plus utilisée ; même en 1968, De Gaulle n'envoie pas l'armée.



Le 17 octobre 1909, «deuxième manifestation Ferrer».

Actuellement

Nous sommes dans une rupture très nette dans ce processus général de délégitimation de la violence politique et de pacification qui était à la fois celle des forces de l'ordre et celle de la manifestation.

Depuis 2015, même un peu avant, il y a un retour de la violence des forces de l'ordre alors que pendant très longtemps les manifestations sont restées peu violentes.

Depuis plusieurs années, en effet, les forces de l'ordre ont augmenté leur recours à la violence.

La peur

Dans les mouvements sociaux et politiques, dans l'histoire et actuellement, l'enjeu, ce sont les rapports de force, et également une distribution

de la peur : qui a le plus peur de l'autre ?

La peur peut changer de camp au sens où ceux qui ont peur ce sont ceux qui sont au pouvoir : Versailles a peur de la Commune, le gouvernement provisoire en 1848 a peur de juin 48, et encore maintenant ils ont peur de ce qui se passe, notamment dans la rue.

Les élus ont peur des dégradations matérielles, mais surtout de ce que cela peut impliquer, à savoir la prise en compte de la dimension insurrectionnelle accompagnée de la délégitimation complète de l'ordre que le gouvernement met en place.

Donc, le seul moyen quand la peur est du côté du pouvoir, c'est de faire encore plus peur à l'adversaire et de répondre en terrifiant. Dans « terrorisme », il y a « terroriser ». Quand le pouvoir se sent menacé, il va terroriser en retour

La violence de la répression en juin 48 par exemple, est à la mesure de la peur que suscite la réaction des ouvriers d'une partie des classes populaires et un peu bourgeoises parisiennes qui refusent l'abandon de la progression sociale après l'élection de l'Assemblée qui est très conservatrice.

Actuellement, les élus instaurent un climat de peur tellement le pouvoir est fragilisé. Ils font peur à tout le monde ; des gamins du lycée d'Arago sont fichés S.

Dans la rue, les citoyens ne savent plus à quoi s'en tenir. On dit d'un côté pour rassurer les bourgeois que les sentinelles sont là seulement pour protéger les monuments, qu'elles ne vont pas tirer, et de l'autre côté, gentiment on instille à France Inter, à France Culture que « si une personne est en danger, on tirera » : de quoi avoir peur !

D'ailleurs, il y a eu depuis le début des manifestations, des blessés graves, des éborgnés, des mutilés. Du coup, on prend la menace au sérieux et on a peur de descendre dans la rue. Le gouvernement tente de renverser ce processus de peur. Quand on va ma-

nifester avec les gilets jaunes, désormais, on a peur.

Plus les élus ont peur d'une déstabilisation de leur politique, plus la riposte est violente, en tout cas annoncée comme violente car l'objectif est bien de vider la rue !



Le recours du pouvoir à l'armée : qu'est-ce que cela évoque ?

Pour David Dufresne, journaliste indépendant, créateur du recensement « Allô place Beauvau », cela fait presque un siècle que cela n'est pas arrivé en métropole.

Ce qui souligne la rupture, c'est qu'on annonce qu'il peut y avoir des tirs à balle réelle.

Le discours aujourd'hui fait passer le protestataire, le contestataire, pour un terroriste ; ce n'est pas dit par le gouvernement mais par les relais du gouvernement. Encore que Castaner parle « d'assassins de la République » à cause de dégâts matériels. Peu lui importe les dégâts humains !

Depuis cette annonce, on est obligé d'expliquer ce qu'est le terrorisme : navrant !

C'est une vraie rupture, une catastrophe, cet affichage martial, une inversion totale des valeurs car c'est présenté comme une prise de « responsabilité » des élus alors que le gouvernement n'endosse pas du tout la responsabilité des victimes. Macron, Philippe ou Castaner ne se sentent pas responsables, jusqu'à se moquer de l'envoyée de l'ONU. Cela dépasse l'entendement.

Les violences policières

Pour David Dufresne, on devrait les appeler VIOLENCE D'ÉTAT, car

c'est le politique, sous son autorité, qui dote les policiers d'un certain pouvoir, qui dicte la doctrine et les mesures à prendre.

Ce que nous voyons aujourd'hui à Bordeaux, Toulouse, Quimper, Paris, Marseille, Nice, Montpellier, Strasbourg, dans les centres villes, face aux gilets jaunes et leurs soutiens, ce sont des usages qui sont faits depuis 30 ans dans les quartiers populaires.

Il est important de faire ce lien, de comprendre qu'il y a un lien très clair : c'est un lien d'armement, un lien de munitions, un lien de doctrine contre une population qui se paupérise.

La seule réponse donnée à un mouvement social qui réclame justice sociale, justice fiscale, et justice politique, c'est la police avec son cortège de violences et maintenant l'armée.

Pourquoi cet affichage martial, cette posture du pouvoir ?

C'est possible dans la société d'aujourd'hui car nous payons 20 ans de débats sécuritaires, de recul des libertés publiques et des libertés individuelles. Le terrain est fertile et l'on se retrouve suspect à défendre la liberté de manifester, de s'exprimer. D'autant plus que le Président de la République est dans le déni du message qu'il envoie et de la violence qu'il utilise en guise de riposte.

Dans un lapsus révélateur, il déclare que « dans un État de droit, on ne peut pas parler de violences policières. » Bien sûr que si puisque d'une part les mesures sont violentes et qu'elles vont d'autre part à l'encontre des lois constitutionnelles qui accordent aux citoyens le droit de manifester et de revendiquer, celui de s'exprimer librement.

Au bout de 4 mois, force est de constater que c'est la stratégie de la dissuasion par la peur, par la riposte violente et celle du pourrissement qui ont été choisies par le gouvernement. C'est l'histoire qui pourra nous enseigner plus tard si l'État a vraiment peur.

Ce qui semble clair, c'est que l'État

ne comprend pas qu'un mouvement pareil puisse tenir.

Ne pas comprendre, c'est commencer déjà à avoir peur ou à être complètement indifférent au sort de la population française.

Car cette peur semble surjouée, dramatisée et l'on fait passer tous les Gilets jaunes par exemple pour des casseurs pour ne pas considérer leurs revendications, les agents de la fonction publique pour des fainéants sans grand intérêt ; pas de quoi s'attarder sur les uns ni les autres...

Conséquences

Ce qui est sûr c'est que le gouvernement ferme l'espace public. Et les hommes sont dépossédés de tout pouvoir ; ils n'ont plus accès en fin de compte au domaine politique car leurs actions sont sans effet.

C'est déjà d'une violence extrême ! De sorte que sourd aux revendications du peuple en général, on est déjà assuré de l'issue du grand débat de Macron il n'aura servi et ne servira à rien ! ■

EN CONCLUSION

Durant l'été 1909, la monarchie espagnole a maté dans le sang une insurrection à Barcelone. Mais elle ne se doute pas qu'en exécutant le pédagogue Francisco Ferrer, elle va s'attirer une protestation mondiale sans précédent. En France, l'Affaire Ferrer va même marquer un tournant dans les pratiques politiques. Un épisode méconnu de l'histoire du mouvement ouvrier.



Paris : Des lycéens et étudiants auraient été fichés après avoir bloqué leur établissement

Le 22 mai 2018, 102 personnes qui tentaient d'occuper le lycée Arago, dans le 12e arrondissement de Paris, en marge d'une manifestation de fonctionnaires, étaient interpellées par la police.

Déférés en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Paris, une dizaine d'entre eux ont été condamnés à deux mois d'emprisonnement avec sursis.

Depuis cette condamnation, au moins trois d'entre eux ont rapporté à leurs avocats lors de leurs déplacements à l'étranger, « ils faisaient systématiquement l'objet de vérifications d'identités prolongées aux postes de frontière ».



Violence et pouvoir

Différents types de violence

On concède à l'État une part de violence dite légitime dans le fait qu'il a pour fonction, outre la gestion administrative de la société, aussi son maintien de l'ordre ; nous devons donc nous plier aux structures en place et respecter la loi sous peine de sanctions.

Néanmoins, on fait la nette distinction entre le pouvoir politique en général qui s'exerce pour maintenir en place un État, l'action politique qui fait ses propres choix via un gouvernement et l'acte violent.

Il y a donc une différence entre le pouvoir politique et la domination fondée sur la violence mais le premier peut user de la seconde. En politique, la violence se décline sous deux formes : l'oppression ou la répression.

- L'oppression exerce une violence première envers tous les sujets, quelles que soient leurs actions et nuit à leur liberté.

- La répression exerce une violence uniquement sur les individus qui ont enfreint la loi, et non pas indistinctement contre tous. C'est en quelque sorte une violence contre une violence : il s'agit de punir celui qui a désobéi à la loi afin de rétablir les règles qui ont été bafouées. Ce qui est au fondement de l'État de droit - c'est-à-dire de l'institution qui respecte les principes de la justice - c'est donc bien la répression et non pas l'oppression.



Comment qualifier ce qui se passe en France ?

On parle d'une tendance réactionnaire du gouvernement du fait d'un

recul des acquis sociaux ; circule aussi l'idée de répression à cause des réactions excessives et chaotiques des forces de l'ordre envers les Gilets jaunes, etc ...

A l'encontre des droits de l'homme, comment le gouvernement peut-il justifier que les plus riches, au prorata, payent moins d'impôts que les plus modestes ?

Comment peut-il faire croire à une réaction légitime pour non respect de la loi en interdisant à tous les Gilets Jaunes par exemple de manifester dans certaines villes sous le motif que certains casseurs ont infiltré le mouvement alors que manifester représente un droit constitutionnel en France ? Comment justifier certaines interpolations et gardes à vue illicites ?

Que dire de la loi Blanquer qui a interdit aux enseignants de porter un regard critique sur l'école au cœur de laquelle ils se trouvent être les mieux placés pour cerner les besoins des élèves, au mépris du droit naturel de la liberté d'expression et avant même toutes réactions de leur part ?

Cela ressemble d'avantage à de l'oppression...

D'autres exemples

Comment justifier qu'une vingtaine d'enseignants aient été gazés devant l'entrée du Rectorat de Toulouse alors qu'ils ne bloquaient rien ni personne et tenaient pacifiquement leur pancarte entre leurs mains ?

Comment expliquer les nombreuses mises en demeure par les rectorats de certains élèves et professeurs refusant un Bac blanc non obligatoire, ou relatives à la notation alors que les enseignants en sont les souverains, etc ?

On cherche sans relâche la faute professionnelle, les proviseurs ou les inspecteurs de circonscriptions, via des directives de Blanquer, font pression sur les enseignants.

Comment comprendre le refus de

certains procureurs d'ouvrir une enquête sur des faits entraînant des blessures sur des personnes physiques comme la retraitée de Nice, Gisèle ?

Un cran au dessus, le gouvernement encourage et soutient désormais l'interdiction dans certaines villes, qui en prennent l'initiative, de tous rassemblements sans même appliquer cette restriction aléatoire et dernièrement imposée qui consiste à se prémunir de violence supposée à l'avance comme si c'était possible.

Au point que Strasbourg par exemple a interdit toute manifestation à partir de cette fin du mois de mars, y compris les appels intersyndicaux à des rassemblements des agents de la fonction publique. Jusqu'à présent, aucun de ces rassemblements n'a du reste posé problème.



La situation de la France

Où en est-on vraiment dans notre pays alors que le gouvernement se passe des propositions des syndicats, de celles des enseignants et des fédérations de parents d'élèves, celles des retraités, des salariés, de la parole du peuple en général et de ses revendications récurrentes et insistantes, qu'il interdit désormais aux syndicats de s'exprimer haut et fort dans la rue ?

Le député Mohamed Laqhila vient carrément de demander la dissolution de l'UD CGT 13 au Premier ministre et au ministre de l'Intérieur car ce syndicat se bat contre la fermeture de la centrale de Gardanne, (dans les Bouches du Rhône).

Et le syndicat France-Police porte plainte pour diffamation contre un

secteur d'école qui passe dans sa classe une chanson d' Aldebert, artiste très engagé ; comme l'engagement est au programme, il porte aussi plainte contre l'Éducation Nationale et en appelle à Blanquer pour censurer cet artiste et sanctionner ce directeur.

Selon quelle loi ? Où est passé l'humour, l'esprit critique, le recul nécessaire pour un bon jugement ? Pour le coup, on est bien dans la tyrannie de l'opinion et le désir d'un retour à la censure. Souffle un vent de folie ! Et de bêtise sur notre pays ! Il semble bien que l'on ait dépassé depuis un moment le stade de la simple répression qui déborde du cadre de la loi.



Une ère nouvelle

On est entré dans la violence du : « Tais-toi ! » et « Laisse-nous faire tout ce qui nous plaît ! »

Un État ne peut perdurer que s'il est fondé sur un système de sanctions qui fait lui-même partie du droit.

Au sein de l'État, c'est le pouvoir judiciaire qui assure cette fonction de répression, à côté du législatif et de l'exécutif. L'appareil d'État, figuré dans la police, la gendarmerie, l'armée et la justice, va assurer l'ordre et garantir la vie en communauté. Et non la détruire ! C'est au sein d'une institution qui les dépasse que ces pouvoirs leurs sont confiés.

Or le problème vient du fait que, depuis quelques décennies déjà, on constate une crise sérieuse de l'autorité confondue avec le pouvoir que tout le monde veut ou croit détenir. A réduire seulement l'autorité à ses pires formes comme la discipline militaire, les brimades et autres punitions indignes, on l'a purement et simplement

évacuée. Du coup, le jeu politique est faussé car même les élus ne se réfèrent plus à aucune autorité extérieure à eux pour prendre de la hauteur.

Conséquences

Ce rejet de l'autorité se manifeste de façon évidente par exemple chez l'enfant-roi, à qui l'on accorde tout (effet pervers d'une société de consommation et de loisirs), qui se répand dans les établissements scolaires où les enseignants ont de plus en de mal à gérer leurs classes, en plus du peu de considération du gouvernement envers les personnels de l'éducation.

Ce rejet de l'autorité, tristement, a atteint aussi la sphère politique qui en est gravement contaminée et se permet l'inacceptable. Les élus, de surcroît des hyper-narcissiques le plus souvent, ne reculent devant aucun subterfuge afin d'atteindre leurs buts et imposent la suprématie de la classe économiquement dominante. La manipulation, le mensonge, l'offense dont ils usent sans vergogne révèlent déjà une absence totale de moralité de la part des élus.

Reniant toute autorité extérieure, garante du bon exercice de leur fonction, ils agissent en toute impunité pour leurs seuls intérêts. Jusqu'à remettre en cause le Sénat (Le Ministre Castaner par exemple et d'autres élus) qui a pour rôle de contrôler l'action du gouvernement.

L'autorité et la violence

Il faut rappeler l'importance capitale de l'autorité qui donne sa légitimité au pouvoir. Elle vient de l'extérieur et transcende le politique, le mène vers quelque chose de plus élevé que lui.

Dans un contexte moderne où l'on se passe du religieux comme des idéaux, on doit pouvoir raccrocher tout de même cette autorité à autre qu'elle-même.

En démocratie, pour ce qu'il en reste en France, c'est la liberté du peuple par sa souveraineté qui est le

fondement comme la finalité du pouvoir politique, en veillant à privilégier l'intérêt collectif et le bien public, par la volonté générale. Or on assiste à une rupture des relations entre les gouvernants et les gouvernés et l'absence d'une mise en commun des affaires collectives.

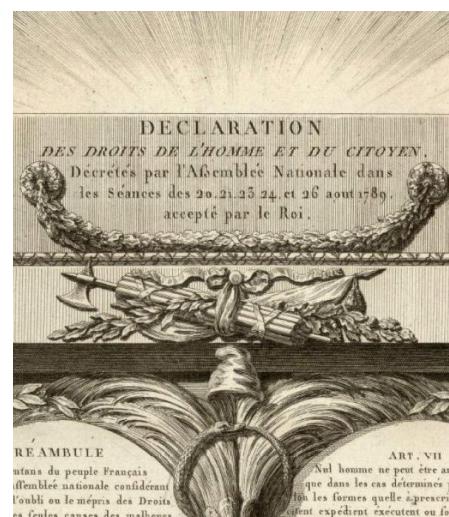
Toute action de l'État qui détruit d'abord l'espace politique des relations est une forme de violence.

La violence, par une domination qui aspire à la maîtrise et refuse toute interaction, est une logique d'anéantissement de l'adversaire, même si elle ne lui ôte pas la vie. Le peuple français est négligé, voire il est pris pour cible.

In fine !

Il reste la République ! En France, La déclaration Des Droits de l'homme et du citoyen est le préambule de notre constitution. Ainsi, l'État pourrait tirer son autorité de l'idée de la personne humaine à laquelle il devrait se subordonner ; ce qui transcenderait son pouvoir politique.

Sauf que ce gouvernement bafoue sans cesse les droits naturels et ne sait que brandir, comme des baguettes magiques sans effet, les symboles de la République, son drapeau, Marianne, la Marseillaise, et a vidé la République de la Droite Raison. ■



LE ZOOM



Situation au Venezuela : déclaration de Benjamin Griveaux

« Je tiens à alerter la communauté internationale sur la dérive autoritaire de M.Maduro (...) Lorsqu'un pays envoie l'armée sur des manifestants il s'agit, ni plus ni moins, d'une sombre dictature. »



Affaire Benalla: l'Elysée a fait relayer un montage trompeur à partir d'images obtenues illégalement

Le chargé de communication de l'Elysée Ismaël Emelien a diffusé un montage vidéo trompeur, qui tentait de faire passer le manifestant violenté par Alexandre Benalla pour un individu violent, à partir d'images policières obtenues illégalement.



«Gilets jaunes»: La vidéo d'un manifestant matraqué par un policier à Besançon devient virale

VIOLENCE La préfecture du Doubs assure que le manifestant faisait obstruction à l'interpellation d'un casseur



Algérie : l'armée «soutient le peuple jusqu'à la satisfaction de ses revendications»

C'est ce qu'a annoncé le général Ahmed Gaïd Salah dans un communiqué, à l'issue d'une réunion tenue ce 2 avril au ministère de la Défense .

« Je suis avec le peuple et à ses côtés pour le meilleur et pour le pire »

Un autre monde est-il possible ? (Partie 2)

Une culture dominante

Si la collapsologie passe à la télévision et est tant promue, c'est parce qu'elle ne dérange pas plus que cela l'idéologie dominante qui cherche de nouveaux profits financiers par le remplacement des énergies fossiles : comme elle, elle considère que l'effondrement de la société industrielle est une catastrophe, surtout pour sa descendance et sa pérennisation et non par respect du vivant ou celui de la planète.

La diffusion d'un tel message catastrophiste dans les médias ne fait que renforcer également le climat d'insécurité et de peur. Du pain bénî pour l'hyper-classe mondiale qui ne cesse de s'enrichir sur notre dos à tous. Considérer l'effondrement de la civilisation industrielle comme la catastrophe dont il faut s'occuper, c'est perpétuer le modèle destructeur qui le précipite, c'est perpétuer le narcissisme. L'effondrement de la civilisation industrielle finit par passer pour la solution.

C'est pourtant la santé de la biosphère le plus important, le vrai problème. Il s'agit d'une réalité écologique élémentaire tout comme nous ne pouvons plus ne pas nous préoccuper ou nous occuper des autres, des milliards d'humains piégés dans la civilisation industrielle et le fait qu'elle détruit, exploite, torture et asservit au quotidien humain et non-humain.

C'est précisément parce que la civilisation industrielle est profondément et fondamentalement narcissique, qu'elle ne se soucie que d'elle-même, qu'elle est amenée à détruire tous les autres (les autres espèces et les autres cultures), tout ce qui n'est pas elle. Et on le néglige au nom d'un confort à préserver.

La collapsologie

L'étude dite pénétrante de Pablo Servigne & Gauthier Chapelle, dresse le portrait de cette autre « loi de la

jungle » ; elle est décrite comme fort intéressante et capitale. Servigne et Chapelle, agronomes tous deux de formation et chercheurs en bio-chimie, sont au centre de ce que l'on appelle la collapsologie, du latin « lapsus » qui signifie la chute, terme empreint d'autodérision.

Cette théorie annonce l'effondrement de la civilisation industrielle qui a débuté il y a deux siècles, à la fois un désastre et une délivrance. « Pour l'instant, elle ne traite pas des causes de ces catastrophes, et ne donne pas de prescriptions sur ce qu'il faudrait faire.

Du moins pas encore... » annonce Servigne lui-même. Elle se contente de faire état, grâce aux expertises scientifiques, des dommages qu'occasionne la civilisation thermo-industrielle qui finira par mourir faute de ressources fossiles, de l'épuisement d'ailleurs de toutes les ressources naturelles.

Elle nous a fait basculé de l'holocène (stabilité climatique durant 10 000 ans) à l'anthropocène où l'humain, ou plus précisément un certain nombre d'êtres humains, sont devenus une force géologique majeure, capable de perturber les grands cycles bio-géochimique de la planète.

Cette théorie est plébiscitée par les plus grands journaux et Servigne et Chapelle sont reçus partout, même par les dirigeants politiques car ils insistent sur l'urgence de passer aux énergies renouvelables ou énergies « vertes » si tant est que cela existe et que cela ait un sens car toute énergie créée par l'homme demeure technologique.

Qu'en est-il vraiment du réchauffisme et de « la fin du monde » ?

Un renoncement total

La civilisation thermo-industrielle cherche seulement à perdurer et conserver ses priviléges par d'autres moyens comme ceux qui vont rem-

placer les énergies fossiles et l'activité industrielle actuelle mais elle cherchera à conserver le même modèle, c'est à dire une économie hyper-libérale. En effet, même si les énergies dites « vertes » l'étaient vraiment (ce qu'elles ne sont pas), et même si elles pouvaient remplacer les énergies fossiles (ce qu'elles ne peuvent pas), notre problème resterait quasiment inchangé.

Les injustices massives vont perdurer et s'accentuer. Plus que jamais, si nous voulons défendre le monde naturel contre les assauts qu'il subit et qu'il subira au cours des décennies à venir, nous avons besoin d'une résistance organisée, qui assume une conflictualité délibérée vis-à-vis des États et des multinationales, vis à vis d'une culture dominante qui assure toujours le profit de certains.

Actuellement, la collapsologie renforce l'identification toxique de la plupart des gens qui vivent au sein de la civilisation industrielle à cette culture mortifère qui craint la fin du monde à cause des industries polluantes en vue de l'atténuation du réchauffement climatique, au lieu d'encourager leur identification au monde naturel.

Ainsi, cette théorie sert les desseins destructeurs des États véhiculés par les médias grand public qui maintient leur propagande pour maintenir la culture dominante, bien plus qu'elle ne sert la planète et toutes les espèces vivantes.

La question de la sauvegarde de la planète ne peut se passer d'une critique sociale sans concession et d'une perspective plus compréhensive, vraiment biocentrale ou écocentrale, rejoignant ainsi, sans équivoque, le camp de ceux qui luttent contre la « guerre contre le monde vivant » que mène la civilisation industrielle, selon l'expression de George Monbiot. Sommes-nous prêts à changer radicalement de mode de vie ? ■

*Extrait d'un discours de Jean Jaurès à la
chambre des députés le 19 juin 1906*

La violence, c'est chose grossière, palpable, saisissable chez les ouvriers :
un geste de menace, il est vu, il est noté.
Un acte de brutalité, il est vu, il est retenu.

Le patronat n'a pas besoin de lui,
pour exercer une action violente,
des gestes désordonnées et de paroles tumultueuses ...

Quelques hommes se rassemblent à huis clos,
dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil
d'administration,
et à quelques uns, sans violences, sans gestes
désordonnés, sans éclats de voix,
comme des diplomates causant autour du tapis vert,
ils décident ...

Ainsi, tandis que l'acte de violence de l'ouvrier
apparaît toujours,
est toujours défini, toujours aisément frappé,
la responsabilité profonde et meurtrière des
grands patrons, des grands capitalistes,
elle se dérobe, elle s'évanouit dans une sorte
d'obscurité ...

Jean Jaurès





PAUSE CAFÉ

3 Images - 1 mot

Retrouvez le mot caché derrière ces images !



V _ _ T _ _ _ _

Pour nous écrire

Cette section est là votre ! Vous souhaitez partager un poème, un texte ou un chant, lancer un appel, une lettre d'amour ou exprimer à voix haute votre pensée ? N'attendez plus !

Contactez nous sur la page Facebook de la Gazette (@GazetteLeMoutonLibere), ou via l'adresse mail suivante : presse@aurismedia.fr !



Une envie de coloriage ?
N'hésitez pas à imprimer la gazette et à utiliser vos plus beaux crayons !



Solution : VICTOIRE